

Après l'accouchement

Pour les parents :

Une contraception doit toujours être proposée. Des interactions avec certains ARV existent, la liste est disponible sur les sites internet du CoReSS et de Périnat.

Pour le nouveau-né non allaité :

- Prophylaxie
- Suivi pédiatrique spécialisé
- Suivi biologique régulier

Pour le nouveau-né allaité :

- Suivi renforcé

Pour le nouveau-né séropositif :

- Suivi par un pédiatre infectiologue

Pour aller plus loin :



CoReSS



Périnat

Présentation du dossier

En réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) VIH :

- En pré-conceptionnel et/ou début de grossesse (choix et adaptation du traitement)
- Au cours de la grossesse si échec virologique
- Autour de 36 SA (modalités d'accouchement, traitements post-accouchement de la personne enceinte et l'enfant, allaitement)

RCP à Tours (CHU Bretonneau) :

Un mercredi sur deux de 14h à 16h, en présentiel et visioconférence.

rcp-vih@chu-tours.fr

RCP à Orléans (CHU) :

Un vendredi sur deux de 14h à 16h, en présentiel et visioconférence.

maladies.infectieuses@chu-orleans.fr

Informations et documents supplémentaires :

- www.aides.org/le-reseau-aides
- www.perinatalite-centre.fr
- www.coress-cvl.fr
- www.comitedesfamilles.net

Grossesse et VIH

Actualisation des recommandations 2024 à destination des professionnel·les



Désir de grossesse et suivi préconceptionnel

La volonté d'avoir des enfants doit être questionnée et anticipée avec toute personne vivant avec le VIH (PVVIH).

Traitement antirétroviral (ARV) :

- Préserve la santé de la PVVIH
- Supprime le risque de transmission sexuelle
- Supprime le risque de transmission in utéro à l'enfant

Le choix et l'adaptation du traitement doivent être **individuels** et **spécifiques** à la grossesse.

Prévention du VIH :

- Dépistage des partenaires avant et tout au long de la grossesse si statut méconnu
- La Prophylaxie pré-exposition (PrEP) et le Traitement post-exposition (TPE) préviennent la survenue du VIH
- Une personne sous traitement, possédant **une charge virale basse et contrôlée ne transmet pas le VIH à son/ses partenaire(s)** : Indétectable = Intransmissible.

Assistance Médicale à la Procréation (AMP) :

L'AMP et la préservation des gamètes sont accessibles pour toute PVVIH, en cas de problème de fertilité, lorsque l'infection au VIH est contrôlée.

Suivi de la grossesse

- Discussion du dossier en réunion de concertation pluriprofessionnelle (RCP), recommandée en début de grossesse et autour de 36 SA.
- **Suivi clinique et biologique mensuel** pendant toute la grossesse, pour surveiller le risque de prématurité, l'efficacité et la tolérance du traitement ARV.
- Supplémentation en acide folique 0,4 mg/j recommandée en préconceptionnel et jusqu'aux 2 premiers mois.

Accouchement

Les conduites obstétricales à tenir sont à prévoir selon la charge virale (CV) autour de 36 SA.

Modes d'accouchement :

- CV <50 copies/mL : voie basse
- CV >400 copies/mL : césarienne programmée à 38 SA
- CV entre 50 et 400 copies/mL : décision au cas par cas, optimisation du traitement ARV, contrôle rapproché de la CV avant l'accouchement

Allaitement maternel

Le sujet doit être abordé pendant le suivi de grossesse ; il s'agit d'une **décision partagée**.

Possible sous certaines conditions strictes de contrôle de la charge virale, de suivi médical rigoureux pour l'enfant.

Dans ce cas le suivi du nouveau né est renforcé, prophylaxie à poursuivre jusqu'à 15j après l'arrêt complet de l'allaitement.

Confidentialité

Pour des raisons culturelles, familiales ou de choix personnel, de nombreuses personnes n'informent pas leur conjoint ou leur famille de leur statut VIH. La connaissance et le **strict respect par les soignant-es sont fondamentaux** pour l'équilibre de vie de ces personnes, au risque de bouleversements graves.

Aucune autre mention ne figurera dans le carnet de santé de l'enfant en dehors d'une contre-indication temporaire (et effaçable), à la vaccination par le BCG.

Les **discriminations et la sérophobie** ont de graves conséquences dans l'accès aux soins, la vie sociale, familiale, intime, la sphère professionnelle...